

Le ministre des Postes m'a répondu qu'il n'en savait rien, mais qu'il tenait à rassurer tout le monde, car l'Ontario se trouvait dorénavant sous la juridiction directe du sous-ministre des Postes et tout irait très bien. Je ne puis imaginer une autre possibilité pire que celle-là, soit qu'il promette de s'occuper personnellement du service des postes de la province. En général, les réponses du ministre n'éclairaient pas les Canadiens sur ce qui se passe au service des postes, mais ils en savent quand même quelque chose.

Les Canadiens savent qu'au cours des dix dernières années, à compter du 1^{er} avril prochain, les tarifs postaux auront à toutes fins pratiques triplé. Ils savent que le déficit n'a pas triplé qu'une seule fois mais bien trois fois. Il est à peu près neuf fois plus élevé que lorsque le gouvernement actuel a pris le pouvoir, un gouvernement qui nous a donné huit ministres des Postes. Ils savent que la société de la Couronne, politique du parti conservateur que le gouvernement a adoptée—mais, comme toujours, il n'a compris qu'à moitié—est présentement à l'essai et que c'est un échec parce que le gouvernement ne sait pas comment l'établir. Il n'a même pas tenu sa promesse de consulter les syndicats quand il a commencé à mettre cette politique en application. Ces derniers jours, les syndicats se sont vu eux-mêmes obligés de faire de la publicité pour dire au public que le genre de société de la Couronne qu'on propose ne résout pas les problèmes des Postes.

Les Canadiens savent encore autre chose. Ils savent qu'il est possible d'améliorer les Postes. Il leur suffit de constater qu'au Royaume-Uni le déficit du service des Postes s'élevait à 614 millions de dollars il y a seulement quatre ans, en 1975. Trois ans plus tard, l'an dernier, on y a réalisé un profit de 734 millions de dollars. Bien sûr, le service des Postes britannique englobe entre autres les services des téléphones, des télécommunications, une banque et un service d'informatique. Sans tenir compte de ces services, les seules Postes britanniques ont tout de même réalisé un profit de plus de 80 millions de dollars l'an dernier.

Nous ne demandons pas au gouvernement de réaliser un profit de 80 millions de dollars ou même de 8c. Nous serions satisfaits si les Postes se contentaient d'un déficit de 80 millions de dollars au lieu d'un déficit de plus de 500 millions. Les Canadiens en seraient très heureux. Quand ils ont été mis au courant de la réussite des Postes en Angleterre, leur seule réaction a été de faire imprimer des notes de service coûteuses et de les distribuer à tout le personnel des Postes au niveau des surveillants et aux niveaux supérieurs. Voici un exemplaire d'une de ces notes que l'on a fait circuler l'an dernier, «un bulletin bien anodin» où on se contente de justifier le piètre rendement des Postes. Voilà leur réaction: non pas un changement, seulement le souci de justifier leur incompétence.

De ce côté-ci de la Chambre, nous aimerions bien entendre une réponse, des propositions sensées, conçues pour réduire la bureaucratie et les frais, et pour améliorer le service et les relations de travail dans ce ministère incompétent d'un gouvernement incompétent, les Postes.

L'ajournement

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, m'inspirant des propos du député d'Eglinton (M. Parker) qui demande des réponses sensées, je dirai ceci: il aura des réponses sensées quand il posera des questions sensées. Je n'ai jamais subi de discours aussi ennuyeux et rempli de lieux communs et de clichés, révélateur de sa profession antérieure et absolument dénué de tout fondement. Premièrement, il a parlé du déficit. Il devrait assister aux séances du comité des transports où il apprendrait que le déficit du ministère des Postes n'est pas, comme le parti conservateur aime à le faire croire, de 500 millions de dollars, mais qu'il ne sera l'an prochain que de 275 millions de dollars. Si le député veut se donner la peine d'assister aux séances du comité, c'est ce qu'il apprendra.

● (2225)

J'aimerais parler du grief présenté par le député. J'en ai assez, et je suis certain que le ministre des Postes (M. Lamontagne) aussi a en a assez, de venir à la Chambre jour après jour écouter les plaintes des députés conservateurs qui ne font que trouver à redire à des travailleurs, hommes et femmes, qui s'efforcent d'assurer un service postal efficace. S'ils veulent parler de questions d'administration, qu'ils parlent du financement général du ministère des Postes et d'autres sortes de relations de travail. Cela est parfait. Mais je suis sûr que le député a envoyé à l'établissement de Mississauga un de ses espions qui, en voyant 60 camions postaux alignés, s'est dit que quelque chose n'allait pas, qu'il y avait un retard d'une semaine et que les gens ne recevaient pas leur courrier.

S'il avait fait les recherches nécessaires, il aurait appris que cela s'explique facilement. Il a en fait répondu à sa propre question. Il y a énormément d'expéditeurs de courrier en vrac qui veulent échapper à l'augmentation des tarifs d'affranchissement qui entrera en vigueur le 1^{er} avril. Le ministère des Postes ne planifie pas en fonction des périodes de pointe; il est comme la Commission des transports de Toronto. Le député, qui est de Toronto, devrait savoir ce que cela veut dire. La Commission des transports de Toronto n'emploie pas à toute heure du jour tout son effectif de chauffeurs d'autobus, de métro et de tram. Elle ne le fait qu'en périodes de pointe, comme le ministère des Postes. Ce qui arrive, c'est que beaucoup d'expéditeurs de courrier en vrac cherchent à profiter des tarifs moins élevés. C'est normal. Nous tâchons de remédier à ce problème. Ce qui est arrivé, c'est que le député a obtenu un tuyau d'un de ses amis qui travaille au centre principal d'acheminement ou de quelque espion qu'il a là-bas, puis il donne cet exemple pour montrer que le service postal se détériore. Il nous faut chaque jour écouter ce genre de plainte.

La majorité des expéditeurs de courrier en vrac se sont pliés volontiers à un horaire décalé, mais certains d'entre eux ont voulu profiter de ce que les tarifs augmenteront le 1^{er} avril. Voilà pourquoi il y avait 60 camions qui attendaient. J'oublie le nombre d'heures mentionné par le député, mais ils n'y sont restés que 24 heures. Ce retard ne concernait en rien le